

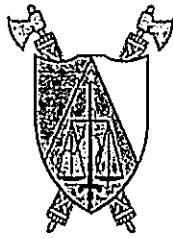
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

PREFECTURE D'AKONOLINGA

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

DIVISIONAL OFFICE AKONOLINGA

FINANCIAL AND ECONOMIC AFFAIRS
SERVICE

**DECISION PREFECTORALE N°58 /DP/J09/SAEF
Portant attribution d'un marché.**

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2025/355 du 22 juillet 2025 portant nomination de Monsieur **MENOBO Samuel**, Administrateur Civil Principal, en qualité de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025;

Vu l'appel d'appel d'offres national ouvert N°16/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2025 du 11 septembre 2025, en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de la route carrefour Mbeng-Nyamvou-Yenassa-carrefour Ombgwakout (14,50 km) dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre, procédure d'urgence.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les travaux de réhabilitation de la route carrefour Mbeng-Nyamvou-Yenassa-carrefour Ombgwakout (14,50 km) dans le Département du Nyong et Mfoumou, sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHÉ TTC	OBSERVATIONS
1	N°16/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2025 DU 11 SEPTEMBRE 2025,	ETS FABOZ B.P: 2 835 YAOUNDE, Tél : 698 604 900	159 950 025 FCFA	REtenue

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Akonolinga, le 14 OCT 2025

AMPLIATIONS :

- DDMAP/NM
- ARMP/YDE
- DDTP/NM
- CDPM/NM
- ETS FABOZ
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE.

LE PREFET,

